



**COMITE CITOYEN 2025
CONTRAT LOCAL DE SANTE
AVIS**

Nous avons été tirées au sort et soulignons en préambule que nous tenons à ce format qui garantit une plus large participation citoyenne. En effet, lors de la dernière séance nous étions tous satisfaits d'avoir participé. Pourtant, s'il y avait eu un appel à candidature, aucun d'entre nous n'aurait participé.

Notre avis citoyen a été construit autour de 3 séances de 3h :

- Le 11 septembre : Présentation du Contrat Local de Santé du Parc des Grands Causses. Après avoir réfléchi à ce qui nous permet de nous sentir en bonne santé, nous avons choisi par le vote deux des axes du plan d'action sur lesquels nous allions travailler : santé mentale ; et accès aux soins et mobilité
- Le 16 octobre : présentation du plan d'action sur ces deux axes, élaboration de l'avis citoyen et proposition de nouvelles actions
- Le 20 novembre : synthèse et rédaction de l'avis citoyen

Nous avons proposé des 3 catégories d'idées :

- Les idées qui ne peuvent pas être portées par le Contrat Local de Santé, mais que nous tenons à faire remonter
- Les idées qui viennent consolider des actions déjà existantes
- Les nouvelles idées

I/ Ce qui n'est pas du ressort du Contrat Local de Santé, mais que nous souhaitons porter à connaissance des élus et de l'ARS

a) L'accès aux soins nous semble un préalable indispensable pour répondre aux problèmes de santé des citoyens, et au regard de la problématique du manque de médecin sur notre territoire, nous proposons :

- D'inciter dès le début des études de médecine via des actions de promotion du territoire, voire d'imposer, l'installation de médecins dans les déserts médicaux.
- De mettre en place un centre de santé qui permettrait de prendre en charge les soins non programmés de type « petite urgence » et de désengorger les urgences.

b) les actions dont nous n'avions pas connaissance qui nous paraissent pertinentes et pour lesquelles la communication doit être renforcée

- Promouvoir l'engagement des pompiers volontaires et le renforcement des formations de Soins de Premiers Secours ;
- Pour lutter contre la difficulté de l'accès à l'informatique notamment des personnes âgées, favoriser l'accès et la communication sur les permanences des Points Infos Séniors et Maison France Service ;
- Renforcer les actions de prévention et de lutte contre les arnaques notamment auprès des séniors ;
- Pour lutter contre la fragilité parentale et participer au bien-être des enfants et des jeunes : améliorer la communication et l'accès aux structures porteuses des politiques enfance, jeunesse famille (politiques locales de la CAF) et ressources pour les parents et les jeunes (Maison des adolescents).

Face à notre méconnaissance de toutes ces structures il nous semble intéressant d'améliorer la connaissance de ces actions par la réalisation d'un annuaire qui pourrait être distribué dans tous les foyers. La mise en œuvre semble toutefois compliquée aux élus et techniciens du Contrat Local de Santé.

Nous sous accordons tous à dire qu'il faut améliorer la communication sur ces actions et structures, ce qui est la piste d'amélioration pour notre Contrat Local de Santé.

II/ Dans la cadre du Contrat Local de Santé ce qui doit être conforté :

Il nous semble que toutes les actions mises en place ont du sens et sont pertinentes. Certaines en particulier, c'est pourquoi, nous proposons :

- D'étendre le Transport d'Utilité Sociale aux autres communautés de communes en plus de Larzac et Vallées ;
- De renforcer et déployer les cafés des aidants sur d'autres communes, le promouvoir au-delà des mairies et aides à domicile, en s'appuyant sur les associations de personnes âgées ;
- De continuer le déploiement des Formations de Premier Secours en santé mentale : après les sessions de 2025 auprès les associations de solidarités nous proposons de former les autres associations, particulièrement celles qui œuvrent auprès des jeunes et des aînés.

Ici encore, nous trouvons qu'il serait important de veiller à plus communiquer sur ces actions de santé qui sont menées sur le territoire, au plus près des habitants et dont nous n'avions pas connaissance.

III/ Les nouvelles actions :

- **Qui pourront être proposées aux structures compétentes :**
- Créer des services civiques pour aller voir les personnes isolées, âgées et renforcer les liens humains physiques ;

- Encourager les initiatives de lien entre les personnes et les animaux, par exemple travailler avec la SPA et les EHPAD, ou proposer la visite de fermes à des jeunes, ou encore envisager des stages en lien avec les animaux et les jeunes dans le cadre de la Maison des Adolescents etc.
 - Favoriser et développer les échanges intergénérationnels, par exemple entre les EHPAD et les écoles ou structures qui accueillent les enfants
- **Qui pourront être mises en place dans le contrat local de santé :**
- Pour améliorer la communication sur les actions du Contrat Local de santé, nous proposons de s'appuyer sur les clubs d'ainées, qui maillent l'ensemble du territoire ;
 - Nous souhaitons mobiliser le groupe de travail santé mentale sur deux sujets qui nous semblent particulièrement importants pour les jeunes : l'éco anxiété et l'impact des écrans. Sur ce dernier il faudra veiller à la fois à prévenir la dépendance mais aussi de renforcer l'esprit critique. Le témoignage de pairs, de jeunes victimes ; des ciné-débats, des groupes de parole, des stages de reconnexion à la nature, des conférences... pourraient, par exemple être des actions à mettre en place.

IV/ Nous avons aussi rédigé un avis sur le comité citoyen santé

Nous avons apprécié la richesse de ce collectif, d'une grande diversité d'âges, de parcours, de profils, de zone géographique... ce qui entraîne des échanges intéressants qui enrichissent nos points de vue individuels, et ceci, toujours avec bienveillance.

Nous avons eu des difficultés à appréhender ce sujet dense et complexe. Nous avons découvert beaucoup d'acteurs, de structures et d'actions dont nous n'avions pas connaissance. Malgré la complexité, nous notons qu'il est agréable de travailler dans des séances qui sont bien préparées et structurées. Ce travail nous a permis à la fois de beaucoup apprendre sur la santé, sur le Parc des Grands Causses et d'avancer au fil des séances vers la construction de nos propositions.

Face aux difficultés du système de santé français, notre participation peut sembler anecdotique. Nous espérons que des suites concrètes pourront être données à nos réflexions et propositions. Nous avons apprécié le fait d'avoir la capacité en tant que citoyens d'être acteurs, de porter des actions concrètes et donc d'être utiles au territoire et à ses habitants même s'il est frustrant de ne pas pouvoir porter les actions dans des instances encore plus hautes pour pouvoir véritablement changer les choses.